Lutte pour l’égalité entre les femmes et les hommes

En 2017, la Ville a signé la Charte Européenne pour l’égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des Communes et Régions d’Europe elle vise à montrer l’engagement de la Ville pour l’égalité entre les genres.

Suite à cette signature, la municipalité a mis en œuvre un plan d’actions transversales dans l’ensemble de ses domaines d’intervention pour, par exemple :

- promouvoir la mixité et refuser les stéréotypes (notamment dans tous ses supports de communication)
- développer la dénomination d’espaces et de bâtiments publics avec des noms

qui mettent en avant la mixité
- être exemplaire dans ses démarches de ressources humaines
- éduquer les plus jeunes à la mixité et à l’égalité
- sensibiliser le grand public lors d’événements ou de journées nationales ou internationales (le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le 25 novembre, journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes ou encore Octobre rose pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein féminin)
- mettre en avant les femmes lors d’événements culturels (organisation d’expositions de portraits de femmes, invitations d’artistes féminines pour des concerts, spectacles…)
- lutter contre le harcèlement en direction des femmes notamment en mettant en place des permanences de juristes du Centre d’information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le plan d’actions complet est disponible en consultation en ligne.

Plus d’informations sur les permanences du CIDFF